

Sans travail à 55 ans : et après?

Autor(en): **Taramarcaz, Olivier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **56 (1998)**

Heft 2: **Sans travail à 55 ans : et après?**

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SANS TRAVAIL À 55 ANS : ET APRÈS ?

Olivier TARAMARCAZ

*Responsable de l'action sociale et de la formation,
secrétariat romand, Pro Senectute Suisse*

Evoquer le travail aujourd'hui, c'est parler de la précarisation de l'emploi. La course à la compétition entraîne un processus de «déqualification». Notre société découvre l'existence de catégories de gens occupant une position que l'on pourrait qualifier de «surnuméraire». Ils ne disposent plus de place stable dans l'organisation de la société.

Quels progrès désirons-nous? Nous connaissons ces réflexions de Nietzsche: «Nous vivons dans une dispersion où nous sommes ensemble. Nous peuplons des déserts et le désert croît.» Et de s'interroger: « Où est ma demeure? J'ai le mal du pays sans avoir de pays.» Ce qui me ramène à ce constat de Coluche: «Ce n'est pas tout d'avoir des valises. Il faut encore savoir où les poser.»

La crise de légitimité de l'Etat social est aggravée aujourd'hui par les circonstances politico-économiques, parmi lesquelles la remise en cause de la solidarité comme fondatrice de la citoyenneté. L'intérêt général se définit de plus en plus en termes de concurrence. Or, la concurrence ne permet plus à l'Etat de jouer son rôle d'arbitre, de régulateur.

Les représentations collectives, selon lesquelles l'altérité fonde notre existence à chacun, perdent progressivement leur sens historique. Le discours sur la performance, sur l'excellence, détruit la conscience collective. Pourtant, l'existence de l'autre est notre bien commun à tous. Héritiers d'un monde commun, nous avons conquis l'individualisme. Aujourd'hui, un nombre toujours croissant d'individus, de citoyens, vivent dans un état de flottement aux attaches fragiles qui menacent de lâcher définitivement. Nombre de personnes se sentent de trop, au sens où elles ne parviennent plus à élaborer de projet personnel.

Fragilisation de la société

La mobilité sociale, la précarisation de l'emploi, l'effritement de la société salariale, le chômage de longue durée, la fragilisation des réseaux de protection rapprochée, réduisent les possibilités d'intégration et de participation à la vie sociale.

Notre société est engagée dans une crise de dérégulation. Celle-ci entraîne une déstabilisation à tous les niveaux de la vie individuelle et collective. Cette évolution modifie considérablement les données et les enjeux à relever.

L'économie de marché vit essentiellement sur le court terme. Dans cet esprit réductionniste, nous apprenons à «réagir», mais plus à «agir», à nous «adapter», mais plus à nous «projeter», à gérer l'incertitude dans l'instant, mais pas à construire dans le temps; à innover dans «l'inédit», mais pas dans «l'histoire». Pourtant, chacun de nous vit dans une durée. Qui est garant d'une vision à long terme au sein de notre société? C'est un mythe de croire à la réhabilitation de la solidarité par le privé. Dans la société civile, les dispositifs sociaux ne peuvent reposer sur la seule solidarité entre les individus. De surcroît, l'entreprise n'est pas une société civile. Est-ce que notre citoyenneté dépend du Marché ?

L'exclusion économique entraîne une exclusion démocratique, dans un Etat à l'intérieur duquel les citoyens ne s'expriment plus que par défaut: défaut d'appartenance, défaut de participation, défaut d'âge...

Le rôle des institutions sociales est d'offrir des réponses aux personnes situées dans des «poches de pauvreté et d'exclusion», et pas seulement de manière immédiate et ponctuelle; il leur appartient aussi de réfléchir et de repérer les causes de la pauvreté et de l'exclusion.

L'action sociale est liée à une vision de la démocratie, de l'exercice de la citoyenneté, des rapports sociaux. Il s'agit dès lors pour elle de lutter contre un réductionnisme de type instrumental, pour défendre et promouvoir une «éthique». Bien loin du romantisme, la démarche invite à sortir de la confusion entre fin dernière et rentabilité de l'activité sociale dans les mécanismes de solidarité.

Continuité des générations

Les différentes formes de solidarité publique visent à compenser les inégalités résultant des modes d'échange dans la collectivité, en introduisant un principe de continuité. La notion de génération implique l'idée de continuité, d'attachement, d'intégration, d'appartenance et associe des valeurs culturelles. Si elle est intrinsèquement liée aux relations interpersonnelles, discontinues, dans le cadre familial, elle focalise aussi un enjeu social et politique au plan de l'Etat.

Le découpage de l'ensemble du cycle de vie en catégories d'âge se juxtaposant, pour des raisons économiques, démographiques, culturelles, n'a plus cours. Nous assistons à une redistribution des temps sociaux, s'opposant à la tripartition ségrégative du cycle de vie hérité de la société industrielle. Si notre société ne veut pas accentuer les coupures entre les âges, elle doit s'organiser pour favoriser des modes de transition entre les temps de la vie.

La cessation précoce de l'activité professionnelle constitue depuis une dizaine d'années l'outil préféré de la politiques d'emploi ou de la réduction du chômage en Europe. Le mouvement s'accélère, s'amplifie. Les conflits sociaux sont minimisés.

La généralisation des préretraites engendre un effet boule de neige: l'abaissement du taux d'emploi dès 55 ans devient la norme. Restructurations, fusions, se font et se défont de plus en plus aux dépens des citoyens qui se situent dans cette tranche d'âge. Pour eux, l'arrêt de la vie professionnelle n'apparaît plus comme une étape favorable à une insertion dans la vie sociale.

Retraite précoce, vieillesse tardive

Pour une majorité de travailleurs âgés, l'arrêt de l'activité professionnelle précoce entraîne la précarisation. Cette population présente la caractéristique de se trouver définitivement hors du marché du travail uniquement pour une raison d'âge. Du même coup, cette population est décrétée «vieille».

On peut difficilement ne pas relever la contradiction qui réside dans cette évolution vers le retrait du monde du travail, à un âge de plus en plus jeune, alors même qu'il est officiellement question de relever l'âge de la retraite. La pression

de l'évolution socio-économique pousse chaque jour à s'interroger sur l'adéquation des mesures adoptées pour résoudre les problèmes posés par le marché de l'emploi; en effet, ces mesures relèvent des systèmes de protection sociale eux-mêmes fondés sur le plein emploi. Par ailleurs, cette mutation s'instaure au moment même où l'espérance de vie se prolonge; à un moment où l'état de santé des générations vieillissantes leur vaut une existence appréciable bien au-delà de l'âge de la retraite.

L'entrée à la retraite correspond de moins en moins à un projet reconnu socialement. On ne sait pas quand on va sortir du travail, ni comment et dans quelles conditions on va entrer dans le temps de la retraite. Ces incertitudes engendrent une crise d'identité profonde, parce qu'elles remettent en cause l'identification de la personnalité et des rôles sociaux,

La Suisse compte près de 200'000 citoyennes et citoyens confrontés à une situation de recherche d'emploi, parmi lesquels 39'000 personnes de plus de 50 ans. Seulement dans le canton de Vaud, 5'600 personnes de plus de 50 ans vivent cette réalité. La proportion du chômage de longue durée et des chômeurs en fin de droit augmente en fonction de l'âge. Dès 55 ans, l'opportunité de retrouver un emploi diminue fortement. Seulement 20 à 30% des citoyens de plus de 55 ans dans cette situation retrouvent un travail aujourd'hui. Dans la majorité des cas, ces personnes poursuivront leurs recherches pendant 18 mois en moyenne, avant de retrouver un emploi. Les plus chanceuses auront retrouvé la plupart du temps une situation précaire, avec réduction du salaire dans 80% des cas.

Redéfinir un contrat social

Quels sont les bénéfices de l'âge au sein de notre pays ? Dans une société qui distingue, quelle place assigner aux personnes vieillissantes ? L'excellence représente-t-elle un nouveau symbole rassembleur ? Serait-elle la valeur des valeurs ? Une super-valeur sans fondement ? L'excellence, en fait, ignore les valeurs. Elle est une «valeur perversée». Elle n'est qu'une échelle. Pour reprendre le mot de Vandermeersch, «elle désigne et exalte celui qui est le plus haut sur l'échelle, qu'il soit singe, homme, ou machine».

Le risque est grand de répondre à cette évolution par une approche d'assistance. Or, la cessation d'activité précoce nécessite des mesures et des modes de

régulation collectifs. Elle se situe au carrefour de la politique sociale, de la sociologie du travail, de la sociologie familiale, de l'évolution des cycles de vie, des facteurs économiques et culturels.

Colloque romand

Le colloque mis sur pied en Suisse romande par Pro Senectute, avec le soutien de l'Association Romande des Institutions d'Action Sociale (ARTIAS), du Centre Interfacultaire de Gérontologie, en partenariat avec les Sociétés romandes de gestion du personnel, de l'Hebdo, s'est donné pour but de réfléchir aux logiques à l'oeuvre dans cette société: que peut-on en saisir ? comment les maîtriser ? La Fondation suisse pour la vieillesse a souhaité associer à ce débat des personnalités représentatives de différents horizons, dans la perspective d'entrevoir des pistes capables de relever le défi posé à notre société: celui de l'intégration de citoyens qui risquent d'être exclus du simple fait de leur âge. Nous avons voulu conjuguer nos analyses, nos visions, pour trouver des solutions créatrices de capital social. Car si le Marché est un mode de régulation, il ne saurait à lui seul légitimer l'organisation de la vie collective.

Héritiers d'un monde commun, nous avons conquis la solidarité. L'Assurance vieillesse et survivants (AVS) en fournit un bon exemple. Pilier majeur de la politique sociale suisse, elle représente probablement le plus important contrat public entre les générations. Reste maintenant à redéfinir ce contrat en fonction de l'évolution rapide des modes d'organisation de la société dans un projet fondateur de citoyenneté.

**Actes du colloque *Sans travail à 55 ans et après ?...*
au complet**

auprès de Pro Senectute Suisse, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1
tél. 021/925 70 10, fax 021/923 50 30

E-Mail : secretariat-romand@pro-senectute.ch Prix Fr 10.-.

Vous trouverez également à cette adresse de la documentation sur les activités
de la Fondation.